

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 043-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.162

Déposée le: 15.02.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Schlup (Schüpfen, UDC)
Amstutz (Schwanden-Sigriswil, UDC)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 17.03.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Mise en oeuvre de la Stratégie de biodiversité du canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de suspendre l'élaboration des mesures de réalisation de la Stratégie de biodiversité du canton de Berne jusqu'à la présentation des prescriptions fédérales à ce sujet.

Développement :

A la Confédération, on travaille actuellement à l'élaboration de la Stratégie Biodiversité Suisse. Le plan d'action qui l'accompagne et qui aura une importance déterminante pour le canton de Berne également, sera envoyé aux cantons en consultation au printemps 2016.

Nous proposons que le canton de Berne attende d'élaborer son catalogue de mesures (partie II) jusqu'à ce qu'on sache exactement quelles mesures concrètes et modifications législatives en préparation à la Confédération il faudra prendre en compte. La coordination des efforts, qui est la finalité de la Stratégie cantonale de biodiversité, n'est pas garantie du seul fait de son élaboration. Au contraire, il faut craindre que dans quelques années, la stratégie cantonale soit rapide-

ment périmée. Les ressources investies dans son élaboration pourraient être mieux utilisées dans des projets plus urgents.

Motivation de l'urgence :

La Stratégie Biodiversité Suisse est en cours d'élaboration.

Destinataire

- Direction de l'économie publique
- Grand Conseil